Chronique Roubaisienne

BUREAU : 39, Rue Pauvrée, 39 — ROUBAIX
TELEPHONE — Numéro 5.28 — TELEPHONE

Les vols au cimetière

CHAPELLE CAMBRIOLEE

Les cambrioleurs continuent à opérer au cimetière.

Mme Maes, âgée de 27 ans, ménagère, demeurant 31, rue Cadeau, est venue porter plainte au commissariat du 5e arrondissement, au sujet d'un vol commis sur la tombe de sa fillette, dans le carré 20.

Une petite chapelle en bois, qui se trouve sur cette tombe, a été ouverte à l'aide de pesées et on a dérobé deux vases de porcelaine bleue, d'une valeur de 5 fr. 50.

Une enquête est ouverte.

POUR FLEURIR UNE TOMBE

L'autre vol est de peu d'importance, le bouquet enlevé sur une tombe du même carré 20, est évalué vingt sous par la propriétaire.

Etant venu faire une visite à la tombe de son enfant, elle s'aperçut qu'un bouquet apporté la veille, avait disparu. Navrée, elle parcourut tout le cimetière, inspectant les tombes les unes après les autres.

Et elle parvint, après de longues recherches, à retrouver le bouquet qui avait été enlevé par une pauvre femme habitant Croix, pour fleurir la tombe de son gosse.

Appelée au commissariat, elle nia et déclara avoir acheté le bouquet « Au Bon Fraisier », à l'Allumette. Mise en présence du bouquet revendiqué par l'autre mère, elle déclara le reconnaître comme celui acheté par elle à Croix.

Malheureusement pour elle, il fut établi que ce bouquet avait été acheté au Pont Rouge par la plaignante.

L'affaire n'aura pas de suites, sur la demande des volés, mais nous devons avertir les personnes qui voudraient fleurir une tombe aux dépens des autres, que cette petite fantaisie pourrait les mener devant le tribunal correctionnel.

LES ETRENNES DES PAUVRES

Dimanche matin a eu lieu, au Bureau de bienfaisance, la distribution des secours extraordinaires aux familles les plus nécessiteuses accordés à l'occasion de la Nouvelle Année.

LA SOLIDARITE OUVRIERE

Nous avions fait appel à nos camarades socialistes, les priant d'être nombreux chez Hiltrop, où avait lieu la soirée en faveur d'un groupé du quartier du Fontenoy, que la maladie cloue sur le lit depuis de nombreux et longs mois.

Tous les jours, les médecins viennent, les médicaments sont chers, et la misère est grande sous le toit de notre ami.

Nous sommes enchantés de constater qu'on ne fait pas en vain appel à la solidarité ouvrière. Ils étaient très nombreux ceux qui avaient tenu à assister à la soirée et le groupe du Fontenoy, organisateur de la fête, pourra offrir comme étrennes au malade, de quoi se soigner pendant quelques jours.

Espérons que ce ne sera pas tout, que les subsides arriveront de toutes parts, et que, jusqu'à complète guérison, notre ami ne manquera de rien.

MOUVEMENT SOCIAL

SYNDICAT DES CORDONNIERS. — Les membres de la commission sont priés de se trouver aujourd'hui lundi, à cinq heures et demie du soir, estaminet du « Plat d'Or », 9, Grande-Place.

Nous avons parlé des deux réunions faites pour la fondation de ce syndicat, et nous sommes heureux d'annoncer qu'il est aujourd'hui on ne peut plus prospère.

Que les quelques retardataires viennent donc au plus tôt se faire inscrire et ce syndicat ne tardera pas à être, toute proportion gardée, bien entendu, l'un des plus puissants de Roubaix.

ETAT CIVIL

DE ROUBAIX, du 29 décembre

Naissances. — Henri Hay, rue du Tilleul, 343. — Rachel Hillier, rue Saint-Louis, cour Blas, 2. — Marcel Delneufcourt, rue David d'Angers. — Maria Béthancourt, rue Decrème, cour Parent, 6. — Robert Lenoir, rue du Fort, 48. — Pierre Duvillier, rue du Collège, 155. — Léon Franchomme, rue de Beaumont, 208. — Edmond Lernou, rue de France, cour Gosman, 1 bis. — Henri Desmettre, rue Marceau, 14. — Ferdinand Wyns, rue de Lannoy, cour Boyaval, 9.

Décès. — Isabelle Devos, 46 ans, rue des Anges, cour Thérin, 10. — Henri Decottignies, 8 jours, rue Decrème, 97. — Raymond Delooz, 5 ans, rue Turgot, 54. — Noele Agache, 77 ans, rue de l'Hospice (Hospice Civil). — Louis Bruez, 75 ans, id.

Mort-né : 1.

GAZETTE TOURQUENNOISE

BUREAUX : 1, rue de Roubaix.

VESTICES DE FETE

Les drapeaux, cordes, mâts, ampoules, utilisés lors des fêtes locales et nationales, ont été ttansportés du dépôt de la rue Verte au nouveau hangar municipal, rue des Anges.

ON CREUSE

On a commencé les travaux relatifs au transport de l'énergie électrique. Des tranchées ont été creusées rues Charles-Wattine et Faidherbe, et des câbles posés.

ENQUETE ADMINISTRATIVE

On a procédé, samedi après-midi, à l'Hôtel de Ville, à une enquête administrative au sujet de la création des garages sur la Ligne de tramways du Pont de Neuville, au lieudit « Bout du Monde », et à l'angle des rues de la Croix-Rouge et des Piats.

Plusieurs abonnés et un grand nombre d'habitants du quartier du Pont de Neuville réclamaient depuis longtemps la création de ces garages. Leurs réclamations ont été enfin entendues.

LES EPAVES

L'agent Louis Dujardin a trouvé samedi soir, à six heures, rue de l'Hôtel de Ville, une montre de dame qu'il a déposée au poste de police où sa propriétaire pourra la réclamer.

LA CLE DE SOL

Contravention a été dressée par la police à Georges Arinsma, propriétaire du cabaret « A la Clé de Sol », rue des Villas, qui laissa ouvert son établissement pendant la nuit de vendredi à samedi.

BAINS MUNICIPAUX

L'établissement de bains de la rue du Printemps, étant fermé le 1er janvier, la piscine sera réservée aux hommes le mardi 31 décembre.

A LA SOCIETE DE GEOGRAPHIE

M. Lennel, professeur, a parlé, dimanche après-midi, dans la salle de l'Académie de Musique, devant un auditoire restreint, de Calais, de son passé et de son avenir. Le sujet de la conférence n'était pas très passionnant, M. Lennel le traita sérieusement, sans fantaisie, ni efforts, vers le pittoresque. Des lycéens prirent des notes.

PILULES DEFENSE guérissent Constipation, Maladies d'Estomac, Migraines, Rhumatismes, Eczémas, etc. 1 fr. 25. — BERRIEZ, pharmacien à Fresnes (Nord), et toutes pharm^ies. 5010.4

LES POIVROTS

Contravention a été dressée pour ivresse à André D..., 64 ans, menuisier à Neuville-en-Ferrain, et à Cyprien P..., domestique à Tournai.

En outre, Placide P..., 66 ans, tisserand, rue d'Hem, à Roubaix, se trouvant ivre-mort et gisant sur un trottoir rue de Lille, dimanche soir, a été déposé sur une voiture à bras et conduit au poste de police où il put à son aise cuver chopes et verres de genièvre.

ETAT CIVIL

de TOURCOING du 29 décembre

Naissance. — Gaston Castermans, rue Jean-Bart, 47.

Décès. — Jean-Baptiste Bœstal, 9 mois, rue Nationale, 122. — Jeanne Desmytter, 2 mois, 72, rue Masséna. — Louis Dely, 20 ans, maréchal-ferrant, rue de Roncq, 39.

Autour de Roubaix-Tourcoing

CROIX

LES BOUCHERS. — Le maire de Croix vient de prendre deux arrêtés d'urgence concernant :

1. Les viandes foraines de boucherie et de charcuterie qui entreront à Croix.

2. L'abatage des bêtes tuées sur le territoire communal.

Par ces arrêtés (que certains magistrats endoctriné n'auront plus le loisir de rendre nuls) les bouchers et charcutiers récalcitrants vont être soumis à des inspections et à des pesées fréquentes.

Les pesées s'appliquant aux viandes de l'extérieur, auront lieu dans un local particulier que l'administration municipale aura le droit de choisir sur n'importe quel point du territoire communal, fût-ce même à l'Allumette !!

ACCIDENTS DU TRAVAIL. — Vanderbecke Adrien, apprenti imprimeur, maison Lefebvre et Nisse, contusions de la région inférieure de la poitrine, a fait une chute.

Delcroix Jules, ouvrier à l'usine Holden. Rupture musculaire de la région lombaire en soulevant un volant de machine.

Lezy Jules, trieur de laine à l'usine Holden, contusions à la jambe gauche en manœuvrant un wagonnet en fer.

Duthoit Léon, employé à la négisserie Masurel et Caen, plaie profonde de la partie postérieure et inférieure de la cuisse gauche. Est tombé sur un crochet en fer.

Vanderberghe Auguste, surveillant à l'usine Holden, à Croix, forte contusion de la main droite en maniant une pelle.

Demeulenaere Jules, ouvrier à l'imprimerie Lefebvre et Nisse, contusions des phalanges du médius et de l'annulaire gauches, chute probable des ongles.

ETAT-CIVIL du 28 décembre. — Publications. — Letienne Victor, menuisier à Tourcoing, et Tonneau Elisa, ourdisseuse à Croix. — Dejonghe Jean-Baptiste, mécanicien à Croix, et Reynaert Célina, lessiveuse, à Roubaix. — Descarpentries Elisée, trieur de laine à Croix, et Mafille Andréa, sans profession, à Croix.

WASQUEHAL

PUITS SOUFRE. — Une personne malveillante, a jeté du soufre dans le puits se trouvant derrière la maison habitée par M. Dillies, rue Marceau, et appartenant à Mme veuve Deledalle.

M. Flament, pharmacien, a analysé l'eau et a recommandé de ne plus s'en servir.

CINEMA POUR LES PAUVRES. — M. Hippolyte Hersin, propriétaire du cinéma installé sur la place de la République, donnera une représentation au profit des pauvres, aujourd'hui lundi soir.

Le programme est complètement changé et la salle sera chauffée.

AVIS AUX PROPRIETAIRES DE PIGEONS. — Les gardes champêtres Dupont et Viseur, sont possesseurs de feuilles de déclaration de pigeons voyageurs. Les propriétaires de pigeons qui n'auraient pas encore fait leur déclaration sont invités à la faire au garde champêtre du quartier ou à la mairie, avant le 1er janvier.

LES RECEPTIONS DU JOUR DE L'AN. — L'administration municipale nous informe qu'elle ne recevra pas le jour de l'An.

LES RENTES DES TRAVAILLEURS. — A l'usine Verhamme fils et Deldique, Maertens Henri, âgé de quatorze ans, trieur, demeurant à Wasquehal, impasse du Beau Passage, ayant buté contre une échelle, s'est fait une entorse tibio-tarsienne gauche.

Le docteur Liénard lui a prescrit un repos de dix à douze jours.

— Dans le chantier de l'Usine Electrique, Depraeter Gustave, âgé de 21 ans, charpentier, demeurant à Wasquehal, rue du Trieu, s'est fait une entorse au genou droit.

Huit jours de repos, ordre du docteur Butin.

— Halluin Gaston, 26 ans, électricien, demeurant à Croix, rue de la Pannerie, au service de M. Burfin, chantier de l'Usine Electrique, descendait un escalier quand, par suite d'un faux pas, il est tombé ; dans sa chute il s'est fait une entorse tibio-tarsienne gauche.

Huit à dix jours de repos, prescription du docteur Butin.

— Mortier Alfred, demeurant à Croix, rue des Jardins, chauffeur, âgé de 41 ans, au service de M. Burfin, chantier de l'Usine Electrique, allait serrer une valve sur les générateurs, cet ouvrier ayant tombé sur un morceau de fer, il se fit une forte contusion du thorax, côté gauche.

Le docteur Barroyer lui a prescrit un repos de huit jours environ.

— Au chantier de la Filature du Nord, Camille Comptelaere, manœuvre, âgé de 32 ans, s'est fait une plaie contuse de l'index gauche des suites d'une chute.

Un repos de dix jours lui sera nécessaire, docteur Butin.

FLERS-BREUCQ

ACCIDENT DE VELO. — Samedi vers midi, le beau-frère de M. Derouck, cabaretier rue d'Hem, revenait à vélo du hameau du Recueil, par le sentier de l'Epinette. Ce jeune homme, qui fait le métier de marchand de journaux est manchot, il lui est donc difficile de bien tenir l'équilibre sur sa bicyclette. Arrivé au bout du sentier, il voulut tourner pour aller rue d'Hem, mais une voiture arrivait en sens inverse et le malheureux alla se jeter contre le véhicule.

Il n'a reçu heureusement aucune blessure, mais le vélo est hors d'usage.

MOUVAUX

LEURS RENTES. — En emplissant un seau de graisse, un ouvrier huilier de chez Lorthiois frères, M. Ruyssens Jules, 42 ans, demeurant 17, rue de la Brasserie, à Croix, s'est brûlé à la main droite. Le docteur Barroyer prévoit une incapacité de travail de 12 à 15 jours.

RONCQ

LES MERES RECLAMENT. — M. le curé du Blanc-Four fait beaucoup de zèle. Pour lui les trois heures de catéchisme que ses confrères font chaque semaine, sont absolument insuffisantes. C'est donc tous les jours que les aspirants à la communion doivent venir le trouver à la chapelle.

Les autres curés font ordinairement le catéchisme à onze heures du matin, en plein jour, celui du Blanc-Four a choisi sept heures du matin. En hiver, c'est presque la nuit et les enfants qui habitent un peu loin sont obligés de voyager, pour venir à l'église, en pleine obscurité.

Des mères de famille nous écrivent à ce sujet : « Nous sommes obligées, disent-elles, de conduire nos enfants, laissant le reste de la famille à la maison.

« Plusieurs de nous ont des enfants en bas âge qu'elles doivent ainsi abandonner chaque matin pendant deux grandes heures, pour conduire le futur communiant, par des chemins remplis de boue, jusqu'à l'église du Blanc-Four. »

Le remède est pourtant bien simple. Que les mères de famille restent chez elles et leurs enfants aussi. Les mômeries religieuses ne valent pas le déplacement qu'elles s'imposent chaque jour et les mioches ne se porteront pas plus mal ; au contraire, ils éviteront, en restant couchés, pas mal de bronchites et de rhumes de cerveau.

LANNOY

LES RENTES DES TRAVAILLEURS. — Chez M. Parent-Monfort, Mlle Marie Codron, 24 ans, fileuse, demeurant à Wattrelos, rue Vallon, s'est fait une plaie à la main droite en heurtant une platine de son métier.

HEM

Un fils indigne

Jeudi, vers quatre heures du soir, Pierre Vanderauvera, demeurant à Hem, au hameau des Trois Baudets, rentrait chez ses parents.

Comme il était pris de boisson, il réclama de l'argent pour continuer à boire. Sa mère lui refusa. Aussitôt il entra dans une grande fureur, s'élança sur sa mère, la renversa sur la table et voulut la frapper.

Mme Vanderauvera se sauva dans la cour où elle fut rejointe par son fils qui lui porta plusieurs coups de pied dans le ventre et à la cuisse droite et des coups de poing.

Des voisins étant accourus au secours de la pauvre femme, le fils indigne passa sa colère sur les vitres d'une fenêtre qu'il brisa en morceaux.

Le lendemain, après avoir cuvé son vin dans une maison amie, il retourna chez ses parents. Comme sa mère refusait de lui ouvrir, craignant avec raison d'être encore l'objet de ses violences, le violent jeune homme jeta un pot de grès à travers les vitres d'une fenêtre.

Poussée à bout, la mère de ce redoutable individu s'est enfin décidée à porter plainte.

Lille

NOS CAMBRIOLEURS

Les « chevaliers de la cambriole » semblent bien peu se soucier de Dame police ! Chaque jour nous avons à relater un de leurs exploits.

La nuit dernière, ce sont les bureaux de la filature Leclercq, rue d'Austerlitz, qui eurent la visite de ces insaisissables malfaiteurs.

Brisant un volet, cassant un carreau, ouvrant ainsi la fenêtre, les fervents de la pince-monseigneur purent pénétrer dans les bureaux.

Pendant un certain temps, ils cherchèrent en vain à défoncer le coffre-fort. N'y parvenant point les voleurs se rabattirent sur les bureaux.

Dans un pupitre, non fermé à clef, ils ne trouvèrent qu'une montre en nickel. A défaut de mieux, ils s'en emparèrent.

Puis, par le chemin qu'ils avaient pratiqué pour entrer, ils se retirèrent tranquillement.

Près qu'il fut avisé de cet audacieux cambriolage, M. le commissaire du 6e arrondissement se rendit sur les lieux et procéda aux premières investigations.

Le service de la sûreté recherche ces malandrins. Les retrouvera-t-il ?

C'est une question plus que difficile à résoudre !

TOMBE SUR LE TROTTOIR

Samedi soir, vers 7 heures, M. Hainez, architecte départemental, passait rue Esquermoise, quand soudain il fit un faux pas et tomba sur le trottoir.

M. Hainez aussitôt relevé par des passants fut transporté dans une pharmacie voisine, où un docteur requis vint lui donner des soins.

Le médecin constata que dans sa chute, M. Hainez s'était fracturé la rotule gauche.

Le blessé dont l'état n'est pas grave, a été reconduit en voiture à son domicile.

LE DANGER DES RENCONTRES

Un accident qui heureusement ne causa que des dégâts matériels s'est produit dans la matinée de dimanche.

Vers 9 heures et demie, une voiture attelée d'un cheval appartenant à M. Dumoulin, demeurant rue du Gard, passait rue des Augustins, lorsqu'à hauteur de la rue du Dragon, elle accrocha une charrette à bras traînée par le jeune Bonnier, au service de M. Plouvier, 23, rue des Augustins.

Sous la violence du choc, le frêle véhicule fut projeté sur le côté, et l'un des brancards alla briser la vitre d'un fiacre qui était stationné près de là.

Ce fut vraiment étonnant qu'il n'y eut pas d'accident de personne, mais les dégâts matériels occasionnés par cet accident sont assez importants.

LA VISITE ANNUELLE

Chaque année, à pareille époque, MM. les cambrioleurs rendent une visite au Jardin de Fives. Ne croyez pas que c'est pour y faire la sieste. Ah ! que non, ils sont trop actifs et ont besoin de beaucoup travailler, car les temps sont durs.

Ce fut la nuit de samedi à dimanche que les malandrins avaient choisie pour faire leur expédition.

Ne reculant pas devant l'escalade de la grille du jardin, ils y pénétrèrent et se rendirent aussitôt à la baraque où sont les outils des jardiniers de la ville.

Dédaignant d'y passer une inspection, ils grimpèrent aussitôt sur le toit et se mirent en mesure d'enlever le zinc sur une longueur de 5 mètres et une largeur de 3 mètres.

Puis, chargés de leur butin, ils reprirent le même chemin, pour se rendre en hâte chez le brocanteur, qui changea en écus le zinc de la ville.

Ce ne fut que dimanche matin à l'arrivée du garde du jardin, que ce dernier s'apercevant de la visite des malandrins, s'en fut au pas gymnastique au poste du 8e arrondissement raconter sa découverte.

QUATRIEME TIRAGE DE LA FAVORITE

Le quatrième tirage de la tombola « La Favorite », organisé par la Société de Secours mutuels des Anciens Brigadiers de Lille, a eu lieu hier dimanche après-midi « Au Galion », rue de l'Arc.

Voici la liste des numéros gagnants :

Le gros lot de 1,000 francs a été gagné par le numéro 22,910 de la série J.

Celui de 500 francs par le numéro 9,340 de la série H.

Les cinq lots de 100 francs par les numéros 18,595 et 28,795 de la série B ; 8,344 de la série E et 18,035 et 17,086 de la série I.

Les quarante-trois autres lots sont gagnés par les numéros :

Série A. — 21,362 — 16,648 — 16,876 — 11,870 — 15,304.
Série B. — 22,308 — 19,558.
Série C. — 10,070 — 19,563 — 8,788 — 144.
Série D. — 6,771 — 20,941 — 29,627 — 24,815
Série E. — 18,855 — 22,264 — 18,899.
Série F. — 18,536 — 11,318.
Série G. — 5,542 — 16,326 — 29,198 — 3,737 — 25,973.
Série H. — 25,092 — 20,998 — 15,971 — 4,594.
Série I. — 17,761 — 19,159.
Série J. — 5,035 — 6,011 — 25,087 — 22,439 — 29,235.
Série K. — 19,557 — 1,033 — 13,016 — 20,249.
Série L. — 25,933 — 26,985 — 7,333.

Le cinquième tirage de cette tombola aura lieu le dimanche 25 février 1908.

SAVON PARIS MENAGE BLANCHEUR DU LINGE

ARRONDISSEMENT DE LILLE

ARMENTIÈRES

ACCIDENTS DE TRAVAIL. — Desaever Désiré, 34 ans, domestique chez M. Charles Jeanson, s'est fait un effort en soulevant une pièce de toile.

Le docteur Chocquet lui a donné un repos de 15 jours.

— Decoome Antoinette, 32 ans, bobineuse, chez M. Ch. Jeanson, a heurté son métier et s'est blessée à l'index gauche.

Le docteur Briquet lui a donné un repos de 15 jours.

— Debaes Jeanne, 17 ans, démonteuse chez M. Pouchain et Decroix, s'est blessée au pied gauche en marchant sur un clou.

Un traitement de 15 jours assurera la guérison de cette blessure.

LA MADELEINE

ETAT CIVIL. — Du 21 au 28 décembre 1907. — *Naissances.* — Vervynck Jeanne, rue Jacques-Lefebvre, 87. — Vandamme Zélia, rue du Jardin de l'Arc, 2.

Décès. — Coqueraumont Georges, 4 ans, rue Saint-Vital, 41. — Van Peer Clémence, 50 ans, 10 mois, épouse Defossez, rue Courbet, 53. — Vanschelle Irma, 4 mois, rue Jacques-Lefebvre, 19. — Balcoen Mélanie, 74 ans, veuve Decroix, cité Delrue, 2. — Foucart Alphonsine, 57 ans 8 mois, rue Pasteur, 27 (épouse Raux). — Dusart Gustave, 9 mois, rue de Marquette, 8. — Schoenmackers Julienne, 3 mois et demi, cour Agez. — Rémy Paul, 4 mois, rue Faidherbe, 1 bis. — Nicolin Reinelde, 7 semaines, cour Nivesse. — Grégoire Auguste, 8 ans 11 mois, rue de Lille, 37. — Poumaere, Madeleine, 6 ans 5 mois, rue Turenne, 62.

COMINES

ETAT CIVIL. — *Naissances.* — Pottié Robert, rue Saint-Chripole. — Hoorelbeke Noel, section du Hallot. — Pouillier Agnès, rue du Vieil-Dieu. — Pouillier Alice, rue du Vieil-Dieu (jumelles). — Hallet Marcel, rue de la Procession. — Yvonne Jacaton, section de la Gaie Perche.

Publications de mariage. — Charles Planckaert, teinturier, Comines, et Julie Vanderbulcke bobineuse, Comines (Belgique).

Décès. — Minnekeer Martha, 8 mois, rue du Bas-Chemin. — Milevert Emile, 2 mois, rue des Trois Ballots. — Bondeelle Marguerite, 38 ans, garde-barrière, rue de Quesnoy.

ACCIDENTS DE TRAVAIL. — Le nommé Hector Gallant, âgé de 24 ans, rubanier, demeurant à Comines, rue Saint-Chrysostole, travaillant chez Henri Galant et Cie, fabricants de rubans à Comines, en retirant du déchet, a eu le poignet gauche pris dans l'engrenage de son métier. Plaie contuse au niveau de l'articulation radio-carpienne gauche.

Le docteur Vouters lui a prescrit 12 jours de repos.

— Le nommé Laude Joseph, âgé de 57 ans, chaudronnier, demeurant à Comines, route de Wervicq, travaillant à l'usine de Produits Chimiques « La Baryte de Comires », située à Comines, route de Wervicq, en plaçant une poulie à un arbre de malaxeur, a eu la main gauche prise entre la poulie et l'arbre par chute. Plaies à la main par écrasement de l'annulaire et de l'index ; à la face dorsale, à la face palmaire, plaies assez profondes au niveau des articulations métacarpo-phalangiennes.

Le docteur Charles Dorny lui a ordonné une incapacité de travail de quatre semaines sauf complications.

MARCQ-EN-BARŒUL

ACCIDENT DE TRAVAIL. — Le nommé Henri Van Crayvelt, 21 ans, manœuvre à la fonderie Durot, était occupé à décharger des pièces de fonte d'un wagon.

A un certain moment un lourd bloc pesant une centaine de kilos glissa et tomba sur le pied gauche de l'ouvrier.

M. Vasseur, docteur au Pont vint lui donner des soins et constata une forte contusion du dos du pied gauche et une fracture de la première phalange du petit orteil.

Le blessé a été reconduit chez lui, maisons Moreau, au Pont.

CHUTE GRAVE

A la tannerie Fremeaux, rue Montgolfier, un ouvrier écharneur, le nommé Henri Obin 41 ans, demeurant à Lille, quai de l'Ouest, est tombé à la renverse dans une fosse vide profonde de 4 mètres environ.

Ses camarades se portèrent à son secours et le transportèrent dans une salle où M. Vasseur vint lui donner des soins, il constata une déchirure du cuir chevelu et une fracture à la base du crâne.

Le blessé dont l'état est très grave a été conduit à l'hôpital Saint-Sauveur.

ARRONDISSEMENT D'HAZEBROUCK

HAZEBROUCK

PRESTATION DE SERMENT. — A l'audience du tribunal civil d'Hazebrouck, MM. Roelandt, brigadier de police d'Hazebrouck et les agents Derhille, Delmare, Bourel et Wallaert ont prêté serment en qualité de préposés d'octroi.

CONCERT. — L'Orphéon a offert à ses sociétaires un brillant concert, avec le gracieux concours des artistes du Théâtre Municipal de Dunkerque. Cette attrayante soirée a obtenu le plus grand succès.

DOUANES. — A partir du 1er janvier prochain, le bureau des douanes d'Houtkerque sera ouvert à l'importation directe du houblon et des fils de fer pour houblonnières. Cette mesure donne satisfaction aux cultivateurs de la région d'Hazebrouck qui étaient jusqu'à ce jour obligés de faire un long détour ou d'emprunter la voie ferrée, ce qui augmentait notablement leurs frais.

ARRONDISSEMENT DE DUNKERQUE

CAPPELLEBROUCK

GRAVE ACCIDENT DE VOITURE. — M. Eugène Lahaye, soldat au 1er cuirassiers, actuellement en permission, détachait sur la place de Cappellebrouck son cheval attelé à une voiture dans laquelle Mme Lahaye, sa mère, venait de monter.

Tout à coup l'animal prit la fuite, renversant le conducteur qui tomba contre une barre de fer, puis contre un montant de bois.

Au détour de la route, le véhicule culbuta et Mme Lahaye fut projetée contre un mur ou elle resta évanouie.

Relevée avec de nombreuses contusions, la pauvre femme dont l'état est grave a été transportée à son domicile.

Quant à son fils il est sérieusement blessé à la hanche et à la jambe gauches ainsi qu'à la tête.

La voiture a été démolie.

Valenciennes

Les « Rattendeurs »

Un homme est attaqué et dévalisé par deux rôdeurs.

Vers 4 heures du matin, un homme échevelé, haletant, se présentait au poste de police, et déclarait ce qui suit :

« Je me nomme Daubresse Alfred, soudeur électricien, 30 ans, rue Derrière-les-Haies, Anzin.

» Ayant fêté un peu le samedi, je me trouvais au 25, de la rue des Canonniers, où je fis la rencontre de deux individus, avec lesquels je liai conversation.

» De là, nous partîmes pour le 6, mais je m'aperçus que l'un de mes compagnons était resté en arrière. Nous entrâmes donc à deux et nous restâmes environ un quart d'heure.

» En sortant, comme je passais dans la rue de Jemmappes, assez obscure, celui qui était resté dehors s'élança soudain sur moi me sauta à la gorge, en criant : « Tais-toi, laisse-toi faire, ou je te tue ».

» Le second, de son côté, paralysait mes mouvements. En un clin d'œil, je fus fouillé et dévalisé de deux montres d'une valeur de 25 francs et de mon portemonnaie, qui contenait encore 21 francs.

» Le coup fait les bandits s'enfuirent ».

Deux agents se mirent aussitôt à la recherche de ceux-ci.

Ils apprirent qu'il s'agissait des nommés Soudant Léon, 24 ans, rue Percepain, plusieurs fois condamné et de Cousin Léon, limeur, rue du Quesnoy.

Les deux malandrins se trouvaient à l'estaminet Bertrand, rue du Chauffour en train de boire sans doute l'argent de leur victime.

Ils essayèrent de s'esquiver, mais les agents du faubourg de Lille vinrent à la rescousse et ils furent conduits au violon.

Une enquête est ouverte. Les inculpés protestent de leur innocence, mais il y a tout lieu de croire que les soupçons ne s'égarent pas.

ARRONDISSEMENT DE VALENCIENNES

DENAIN

Rupture d'un échafaudage

Un ouvrier précipité d'une hauteur de sept mètres. — Pas de blessures graves.

Un accident qui aurait pu avoir de tragiques conséquences s'est produit avant-hier aux établissements Cail.

Sept ouvriers maçons travaillaient à la réparation d'un bâtiment quand soudain, l'échafaudage sur lequel ils se trouvaient venant à s'écrouler par suite de la rupture d'une poutrelle, ils furent précipités sur le sol d'une hauteur de sept mètres.

On les releva heureusement sans blessures graves.

AULNOY-LEZ-VALENCIENNES

Deux personnes asphyxiées

Avant-hier vers midi, les voisins des époux Persoul, charcutier, étonnés de ne pas les voir vaquer à leurs occupations se rendirent à leur chambre.

Ils durent enfoncer la porte, et trouvèrent l'homme et la femme à demi-asphyxiés sur leur lit.

On alla aussitôt, un médecin fut mandé qui non sans peine, réussit à les faire revenir à la vie.

L'accident est dû, au mauvais tirage de la cheminée, où on avait fait du feu la veille.

BRUILLE-NOTRE-DAME

DES GNONS. — Danhier Henri est accusé par les époux J.-B. Legrand à Hauterive, d'avoir envahi leur domicile, de les avoir injuriés et frappés à coups de poing.

Une enquête est ouverte.

ARRONDISSEMENT DE DOUAI

ROOST-WARENDIN

LE CADASTRE. — M. le géomètre du cadastre procèdera du 9 au 18 janvier 1908 aux opérations de renouvellement du cadastre de la commune.

Toutes les communications l'intéressant devront être adressées à la mairie.

ERRE

CAMBRIOLAGE. — Pendant que Mlle Sophie Carpentier, âgée de 71 ans, rentière sur la Grand'Place à Erre, se trouvait à la messe de Noël, fêtant la naissance du « sauveur » celui-ci voulant sans doute jouer un bon tour à la bonne dévote s'introduisit dans sa demeure par la cheminée et lui enleva 1200 francs en or et en argent.

Puis, poussant plus loin son espièglerie, le « divin enfant » enleva d'une cassette appartenant à l'abbé Demory, qui l'avait déposée là comme par hasard, une somme de 4,000 francs.

Ne pouvant se consoler de la disparition de son argent, Mlle Carpentier a prévenu la gendarmerie qui a ouvert une enquête mais, jusqu'à présent l'auteur du méfait est resté introuvable.

Peut-être est-il remonté au ciel d'où il était descendu la nuit de Noël.

FLERS-EN-ESCREBIEUX

INCENDIE. — Un marinier dont le bateau est en stationnement près de la péniche « Gentil » aperçut une épaisse fumée sortir de la cabane de ce dernier. Il en avertit aussitôt le propriétaire qui, aidé de plusieurs collègues, se rendit maître du feu.

Les dégâts évalués à 1200 francs sont couverts par une assurance.

ARRONDISSEMENT D'AVESNES

MAUBEUGE

ETRANGE DECOUVERTE. — Une trouvaille singulière, qui fait grand bruit en ville vient d'être fait au théâtre municipal.

En nettoyant la salle, une femme de service trouva sous un escalier, aux troisièmes galeries, un fœtus qui paraissait y avoir été récemment déposé.

La police, aussitôt prévenue a ouvert une enquête.

HORRIBLE SUICIDE

M. Henri Laverdisse, 65 ans, journalier demeurant au faubourg Saint-Quentin, avait eu une discussion avec son beau-fils, Désiré Vandenbor, qui lui devait une petite somme. Il avait acheté un revolver pour tuer son beau-fils et se suicider ensuite. Son revolver fut saisi par la police et il se trouva ainsi dans l'impossibilité de mettre son projet à exécution.

Vendredi matin, il se rendit sur la voie du chemin de fer entre Douzies et Croix-Mesnil et se coucha sur les rails.

Un train passa bientôt qui lui coupa les deux jambes. Le désespéré mourut quelques instants après.

Cambrai

COMMISSIONNAIRE INDELICAT. — Depuis quelque temps déjà, M. Emile Afchain, confiseur, place d'Armes, occupait un jeune homme, Henri Topart, 28 ans, qu'il chargeait, chaque soir, de l'expédition de ses colis à la gare.

Dernièrement, M. Afchain confiait à ce dernier une « poussette » avec 18 colis de marchandises et une somme de 15 francs.

Topart partit, mais ne revint plus.

Au cours de la nuit suivante, on découvrit rue de la République, la poussette abandonnée.

Elle contenait encore un colis et les feuilles d'expédition des 17 paquets.

Il fut facile de se rendre compte que Topart avait conservé une somme de 6 fr. 53.

M. Afchain déposa une plainte à la police et hier après-midi, l'agent Brillet qui s'était mis à la recherche de l'indélicat commissionnaire, rencontrait ce dernier, vers 1 heure, dans la rue de la Caille.

Topart était ivre ; avec l'argent qui lui avait été confié, il avait fait la fête en compagnie d'un charretier de bateaux, Louis Grattepanche, 28 ans, qui ne tarda pas à être arrêté à son tour.

Les deux larrons avaient roulé une partie de la nuit dans divers estaminets, entr'autres rue de Douai, où ils s'étaient payé un copieux repas.

Inculpés, Topart, d'abus de confiance, Grattepanche, de complicité, ils ont été déférés au Parquet, et écroués à la maison d'arrêt.

GOUZEAUCOURT

AGRESSION. — Passant vers 10 heures du soir dans la rue Neuve, Alexis Leroy, 17 ans, carrossier, fut assailli par un journalier, qui le terrassa, le malmenant assez violemment. L'arrivée du garde-champêtre mit l'agresseur en fuite. Leroy a déposé une plainte à la gendarmerie contre ce dernier.

SAINT-PYTHON

A COUPS DE BATON. — Léon Hégot, 15 ans, tisseur, se trouvant sur la place de l'Eglise, en compagnie de plusieurs camarades, se détacha soudain du groupe formé par ceux-ci et se rendit au cabaret Lemant, dans l'intention d'acheter des « frites ». Au moment où il sortait de cet établissement, il fut assailli par un tisseur, qui lui porta sur la tête un si violent coup de bâton qu'il roula sur le sol étourdi. Tandis que son agresseur prenait la fuite, Léon Hégot était relevé par ses camarades et reconduit à son domicile.

La gendarmerie, prévenue a ouvert une enquête.

GARANTIE, sécurité pour le public, fraîcheur absolue des produits, telles sont les maximes de la *Grande Pharmacie de France*, 1, rue Faidherbe, à Lille. Aucun médicament n'est délivré sans qu'il ait été, au préalable, sérieusement vérifié. Le contrôle le plus attentif est constamment exercé sur toutes les préparations. — Maison la mieux approvisionnée de toute la région.

Tribunal Correctionnel de Lille

LES VOLS DE BICYCLETTES

Oscar Temmerman, 38 ans, plombier à Gand, est un spécialiste du vol de bécanes.

On lui impute dans la région de multiples enlèvements de machines momentanément abandonnées dans les couloirs, aux portes d'immeubles, etc. Il n'y a de preuves pourtant que pour deux vols commis tous deux à Tourcoing, mais dans ceux-là, sa culpabilité est indéniable.

Le 7 novembre 1906, il enlevait à la porte de M. Delrue, employé, rue Motte, la bécane laissée pour un instant, le temps de prendre chez lui son courrier, par M. Delrue.

Il fut vu, et remarqué à ce moment par M. Durie, chauffeur d'automobiles, qui se promit de le reconnaître et de l'« avoir » au bon moment.

Le hasard servit le « Sherlock Holmès volontaire.

Le 6 novembre 1907, M. Jules Dyttebier, cabaretier, rue de Paris, à Tourcoing, entrait à la Grand'Poste, et, comme le font la plupart des cyclistes, laissait sa machine, appuyée contre la porte.

Temmerman guettait, prompt comme la pensée et le geste d'un voleur, il enfourcha la machine et démarra avec l'assurance d'un professionnel de piste.

M. Durie, que le hasard avait mené par là, guettait aussi, mais c'était le voleur. Il se mit à sa poursuite, rejoint bientôt par le propriétaire de la machine, qui prit le trot derrière le ravisseur qui filait à toutes pédales.

Il n'y a pas de dieux que Mercure et seulement pour les voleurs. Temmerman dérapa, ramassa une pelle magistrale et avant qu'il ne se fut relevé, ses poursuivants étaient sur lui.

Il est prouvé que Temmerman se faisait aider dans ses entreprises, par sa maîtresse, Hortense Maeren, 23 ans, ouvrière de fabrique, qui faisait le guet pendant qu'opérait son amant.

La fidèle maîtresse est condamnée à quatre mois et Temmerman à deux ans de prison.

LES FRAUDES ALIMENTAIRES

Dumortier Louis, 38 ans, cultivateur à Marcq-en-Barœul, déjà condamné il y a douze ans pour des faits semblables, est poursuivi pour avoir écrémé à 60 p. c. le lait par lui mis en vente à La Madeleine et à Lille.

Six jours de prison, cent francs d'amende, quatre insertions dans les journaux, dont le *Réveil*, et deux affichages